

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16450**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, banque, finance spécialité Métiers de la comptabilité et de la gestion :

Responsable de portefeuille clients d'expertise comptable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Recteur chancelier de l'académie de Rennes, Ministère de l'Enseignement Supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la Licence Professionnelle "Management des organisations - Métiers de la comptabilité et de la gestion, Responsable de portefeuille client" assure sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales et qu'il faut conseiller dans les domaines comptables, fiscal, juridique et financier pour des questions courantes.

Pour mener à bien ces activités le diplômé mobilise ses compétences dans les cinq domaines professionnels suivants :

- production des comptes annuels
- vérification des obligations juridiques courantes des clients et capacité à analyser un contrat notamment afin d'en déterminer le mode de comptabilisation
- production des déclarations sociales
- production des déclarations fiscales
- conseils de gestion courante notamment à l'occasion de l'analyse des comptes.

Ces compétences techniques doivent être associées à des compétences dans le domaine de la communication écrite, orale, en français et, pour des messages simples, en anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinets d'expertise comptable et AGC

Responsable d'un portefeuille de clients avec possibilité d'évolution vers des fonctions de chef de mission.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

MODULE COMPÉTENCE COMPTABLE : 10 ECTS

La tenue des comptes, La révision d'un grand livre, L'analyse des comptes, La recherche des erreurs et des omissions, La révision par cycles, Etablissement des documents de synthèse

MODULE COMPÉTENCE JURIDIQUE : 4 ECTS

Rappels fondamentaux, Créer et gérer le dossier juridique

Utilisation et gestion de la documentation : le secrétariat juridique

MODULE COMPÉTENCE SOCIALE : 4 ECTS

Bases de la réglementation du travail, Préalables à l'embauche, Charges sociales sur salaire, Situations particulières liées à la nature du contrat de travail, Événements particuliers, Statuts particuliers, La paie et la rupture du contrat de travail

MODULE COMPÉTENCE FISCALE : 4 ECTS

Rappels des principes fondamentaux, Introduction générale au droit fiscal, Taxe sur la valeur ajoutée, Droits d'enregistrement, Impôts locaux, Imposition du revenu des particuliers, Imposition des résultats des entreprises, Déclarations fiscales

MODULE COMPÉTENCE GESTION : 4 ECTS

Le dossier de gestion : rappels des principes de base, Commenter les documents de synthèse, Création d'entreprise (BM, BP, BPAO,...), Recherche des financements, Trésorerie, Conception d'un outil de conseil à la TPE

MODULE COMPÉTENCE COMMUNICATION : 4 ECTS

Communication institutionnelle, Communication, Nouvelles technologies Pratique de la communication dans un environnement professionnel et mise en pratique des connaissances acquises dans les cinq domaines techniques.

MODULE ANGLAIS APPLIQUÉ AUX AFFAIRES : 5 ECTS
niveau B2 du cadre de référence

PROJET TUTEURE : 15 ECTS

STAGE : 10 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 2011 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n° 20120453 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université de Brest à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis et de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest

Historique de la certification :